

▶ Petite histoire des  
Agenda 21 en Gironde



## Petite histoire des Agenda 21 en Gironde

En 2004, la Gironde compte deux Agenda 21 locaux en cours d'élaboration : la Ville de Mérignac et le Conseil Général. Le Département s'est en effet engagé faisant suite à la politique territoriale de développement durable mise en place depuis 1999.

En mars 2005, le Conseil Général propose un appel à projets pour soutenir l'émergence d'Agenda 21 locaux, destiné aux Communautés de Communes, aux Pays et aux Communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux partenaires de la politique territoriale. Les motivations ? Mieux intégrer les principes du développement durable dans les politiques et les pratiques publiques, partager les expériences et avancer ensemble sur des questions que tous se posent. C'est aussi pour favoriser la participation des collectivités girondines au mouvement national et européen, et certainement aux prochaines exigences de développement durable de ces partenaires. Les vingt-cinq collectivités lauréates bénéficient alors d'une aide à l'ingénierie (financement à hauteur de 50 % d'un poste de chargé de mission) sur 3 ans, durée moyenne d'élaboration d'un programme d'actions Agenda 21 concerté.

En 2008, un second appel à projets partenarial (Etat, CUB) retient 11 nouvelles démarches et 18 démarches locales confirmées, avec la volonté de s'engager dans l'appel à reconnaissance du Ministère. C'est notamment cette politique très volontariste qui permet à la Gironde d'être le Département qui compte le plus d'Agenda 21 en France (51 délibérés en juin 2009), dynamiques locales mises en réseau au sein d'un Conseil Départemental des Agenda 21 locaux en Gironde.

## L'aventure collective du Conseil Départemental des Agenda 21 locaux en Gironde

Le Conseil Départemental des Agenda 21 locaux, ou CDA21, est mis en place par la délibération départementale de lancement du 1<sup>er</sup> appel à projet (mars 2005). Initialement composé des 25 collectivités bénéficiaires de l'appel à projets, il a pour objectif d'échanger les bonnes pratiques et de monter ensemble en connaissance et en expérience, de rechercher une cohérence des initiatives aux différents échelons de l'action publique. La participation des collectivités soutenues par le Conseil Général relève d'un engagement, pris par la délibération de lancement de l'Agenda 21.

Le CDA21 est à ce jour sans statut ni budget propre. Il réunit aujourd'hui presque toutes les collectivités en Agenda 21 en Gironde. La participation de nouvelles collectivités aux travaux du réseau est calquée sur l'identification effectuée au niveau national par le Comité 21 : une délibération de lancement de l'Agenda 21 suffit à en ouvrir les portes. La participation des nouvelles collectivités et des différents partenaires est libre d'entrée (pas d'adhésion formelle) et repose sur le volontariat, l'envie...

Près de la moitié de ces collectivités auront publié un premier programme d'actions à la fin 2009 et trois d'entre elles auront finalisé l'évaluation de leur 1<sup>er</sup> programme d'actions. Six bénéficient d'ores et déjà de la reconnaissance « Agenda 21 local France » délivrée par le Ministère à l'Ecologie, l'Energie, au Développement Durable et à l'Aménagement du Territoire : le Pays Cœur Entre Deux Mers, le Pays des Landes de Gascogne, la communauté de communes de l'Estuaire, la Commune de Mérignac, la Commune de Pessac et le Conseil Général de la Gironde.

## Un fonctionnement souple et partenarial

Le CDA21 fonctionne à travers deux instances :

L'instance de pilotage, semestrielle, est composée des élus des collectivités et des partenaires techniques et institutionnels du Comité de pilotage de l'Agenda 21. L'assiduité des membres est remarquable et chaque rencontre oscille entre cinquante et quatre-vingts participants, et ce depuis plus de trois ans : le premier Comité de pilotage a eu lieu en décembre 2005.

L'instance technique prend la forme d'ateliers mensuels d'une journée (thèmes méthodologiques en matinée et pratiques en après-midi) avec tous les chargés de mission agenda 21. Les ateliers regroupent entre 20 et 50 personnes selon les points à l'ordre du jour.

### LE FONCTIONNEMENT du CDA21



### LA COMPOSITION

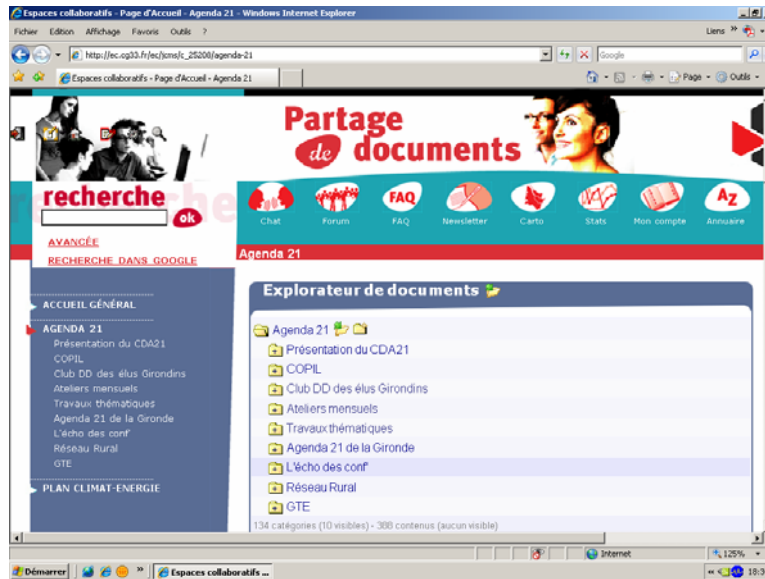
- Collectivités**  
**CG33, CUB, Conseil Régional**  
**Communes** : Ambarès, Artigues, Bassens, Bazas, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Le Bouscat, Branne, Carbon Blanc, Cenon, Eysines, Floirac, Le Haillan, Hourtin, Lormont, Mérignac, Pampuyre, Pessac, Quinsac, St Aubin du Médoc, St Médard, Le Taillan Médoc, Talence
- Communautés de Communes**  
 Blaye, Bourg, Captieux-Grignols, Cubzaguais, Créonnais, Estuaire, Fronsac, Montesquieu, Pays de Coutras, Pays de Pellegrue, Réolais, Vallon de l'Artolie, Villandraut,
- Pays** : Bassin d'Arcachon, Coeur Entre Deux Mers, Haute Gironde, Landes de Gascogne, Médoc, Libourmais
- Acteurs institutionnels et techniques**  
**Etat** : Préfecture, DIREN, DRIRE, DR/DDASS, DRE/DDE, DRDJS, DDTEFP, ADEME,  
**Chambres consulaires** : CCIB et Libourmais; Chambre des métiers, chambre d'agriculture  
**Formation / Education** : Académie de Bordeaux, Rectorat, CDDP, Universités de Bordeaux, IRTS, IEP, GRETA, Capsciences  
**Autre** : ALE, SMEGREG, CAUE, HSEN, INSEE, Météo France, CAF, MSA, AFNOR, têtes de réseau associatives

## De l'échange de pratiques à l'action collective : l'Agenda 21 de réseau

Depuis janvier 2007, il a été collectivement décidé de « passer à la vitesse supérieure » avec l'ambition de produire ensemble de l'action publique efficace et immédiate. La première thématique choisie par le Comité de pilotage est l'éco-construction et pendant plus de cinq mois les ateliers mensuels ont suivi cette feuille de route. Puis, d'autres thématiques se sont inscrites pour former l'**Agenda 21 de réseau**. Un bilan de mise en œuvre du 1<sup>er</sup> Agenda 21 de réseau (2008) a été réalisé collectivement et l'Agenda 21 du réseau girondin pour 2009 a été validé en comité de pilotage le 20 mars 2009.



Des groupes de travaux thématiques et transversaux se sont alors constitués pour mettre en œuvre ce programme d'actions « Agenda 21 de réseau ». Ils réunissent entre 12 et 50 personnes avec des objectifs de production précis. En plus des membres du Comité de Pilotage et des chargés de mission Agenda 21, ils associent des agents des collectivités et des partenaires publics et privés et sont animés par des membres du réseau. Des points d'avancée sont faits mensuellement dans le cadre des ateliers du CDA21. Un espace collaboratif, extranet dédié, est lancé officiellement le 3 juillet 2008 pour être accessible à chacun pour gérer les rendez-vous et mutualiser les documents, ressources et avancées. Il y a plus de 550 accès sécurisés à cet espace.



## Le Club Développement Durable des élus girondins

La nouvelle mandature s'est ouverte sur de nombreux projets de développement durable dans les collectivités girondines. De nombreux élus locaux ont émis le souhait de s'engager dans une telle démarche et, au-delà des aspects techniques, de nombreuses questions nécessitent des échanges entre élus ont émergé (démarche d'éco-responsabilité, stratégie territoriale de développement durable, Agenda 21, Plans climat-énergie et assimilés, coordination territoriale des démarches...)

Ainsi le 20 mars 2009 était lancé le « Club développement durable des élus girondins », animé par Hervé Gillé, Conseiller général référent à l'Agenda 21 de la Gironde. Des rencontres trimestrielles sous la forme d'échanges d'expérience, d'outils de synthèse et de ressources pour la définition partagée des enjeux territoriaux du développement durable.

Plusieurs thématiques prioritaires ont été identifiées : santé environnementale, climat-énergie, biodiversité, distribution et approvisionnement alimentaires, participation des habitants, projet local d'éducation pour un Développement Durable, éco-rénovation, transports, formation...

La prochaine rencontre programmé le 2 octobre est consacrée à l'axe Climat-Energie.

## Les Productions collectives : des cahiers d'expériences du CDA21

Nouvelle étape dans les travaux collectifs au sein du réseau girondin, le Comité de Pilotage du CDA21 du 20 mars 2009 a validé l'élaboration de « Cahiers d'expériences du CDA21 ». Chaque collectivité prend ainsi la plume et aborde collectivement la rédaction de « cahiers thématiques » mettant en lumière les expériences menées en Gironde. Quatre cahiers d'expériences sont d'ores et déjà engagés :

**1. « Panorama des Agendas 21 de la Gironde »** : diffuser les expériences des collectivités girondines en Agenda 21.

**2. « Agenda 21 : se lancer dans la démarche »** : présentation des expériences des collectivités ayant initié un Agenda 21 : « comment démarrer », « quel portage et quel pilotage », « quelle méthodologie pour le diagnostic » ...

**3. « Mobiliser les acteurs dans le cadre d'un Agenda 21 »** : illustrer à partir d'expériences girondines concrètes, présentation des pistes de travail afin de faciliter la mobilisation des acteurs, aussi bien en interne qu'auprès de l'ensemble des habitants du territoire.

Le cahier d'expérience devra illustrer les principaux freins et leviers et la plus-value apportée par une mobilisation large des acteurs locaux, des services, des élus... Des fiches méthodologiques portant sur l'animation de réunions, les outils de communication et de sensibilisation ... compléteront le cahier sur l'espace collaboratif

**4. « Evaluer un projet territorial de développement durable »** : proposer des outils et des retours d'expérience sur l'évaluation, par l'approche de référentiels (batterie d'indicateurs) et de questions évaluatives

Le cahier d'expériences portera sur 3 volets :

- **territorial** : indicateurs d'état du territoire → définir un socle commun d'indicateurs territoriaux au regard du développement durable et des indicateurs spécifiques aux territoires
- **stratégique** : test du référentiel national MEEDDM (en cours)
- **opérationnel** : indicateurs de réalisation et de résultat des actions inscrites dans les Agendas 21 girondins

## Cohérence, convergence et congruence des chantiers collectifs avec le reste du monde

Tous les chantiers collectifs sont travaillés dans une logique de convergence, congruence, cohérence avec les orientations stratégiques définies au niveau mondial, européen, national et régional qui sont rappelées.

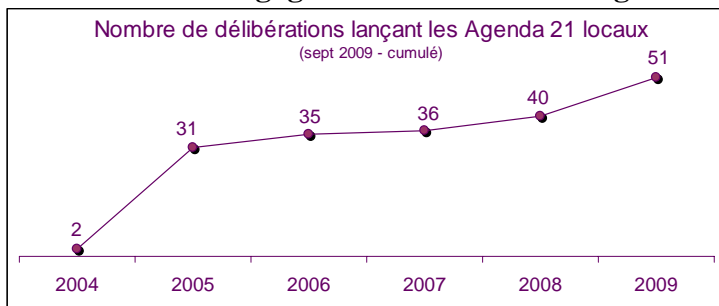
Le cadre de référence national des Agenda 21 locaux définit ainsi le cadre des démarches girondines. L'inscription des acteurs girondins dans différents chantiers nationaux, tels celui sur l'élaboration du référentiel national d'évaluation des Agenda 21 locaux, la participation aux travaux de l'observatoire national des agenda 21, le soutien aux candidatures de l'appel à reconnaissance des projets de développement durable. L'objectif du réseau est bien de mutualiser les temps de présence et de mobiliser l'information nationale vers les acteurs girondins, mais aussi de faire remonter l'expérience et les préconisations locales vers le national.

Cette perspective fait du CDA21 un lieu de coordination départementale à visée strictement opérationnelle. Il s'agit d'identifier, entre acteurs motivés, les leviers d'actions efficaces et immédiates afin de les actionner ensemble : les temporalités de mise en œuvre des chantiers sont volontairement courtes.

Ces chantiers collectifs sont alors des opportunités d'accélération et de sécurisation de la mise en œuvre sur chaque territoire ou institution du réseau avec la liberté pleine et entière de développer (ou non) les actions avec ses propres partenaires et selon ses propres orientations et priorités. La mobilisation de chacun des membres du réseau est importante, mais il est indispensable que la balance temporelle reste positivement orientée c'est-à-dire que finalement chacun gagne plus de temps à travailler ensemble qu'à tenter les mêmes chantiers, seul.

## Panorama général des A21 en Gironde

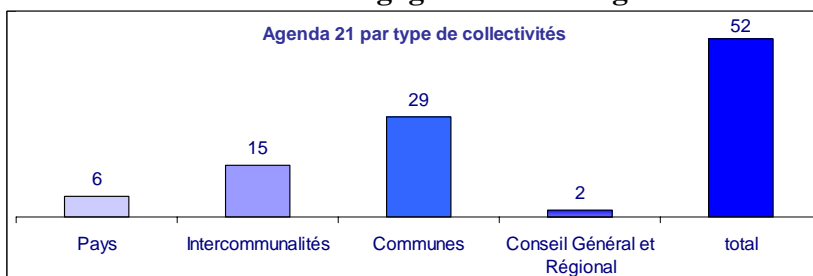
### 2004 : Année d'engagement des collectivités girondines



En Gironde, les premiers Agenda 21 locaux sont engagés en 2004, par la Ville de Mérignac et le Conseil Général. L'appels à projets lancé par le Conseil Général en 2005 a insufflé un premier élan notable faisant passer le nombre de démarche engagée à 31 en l'espace d'une année. Le second appel à projets lancé en partenariat avec la CUB et la DIREN en 2009, permet un nouveau rebond avec le passage de 40 à 51 démarches en l'espace du 3 mois. ont réellement permis une dynamique d'engagement très forte à ces moments (29 délibérations de lancement en 2005 et 11 nouvelles en 2009).

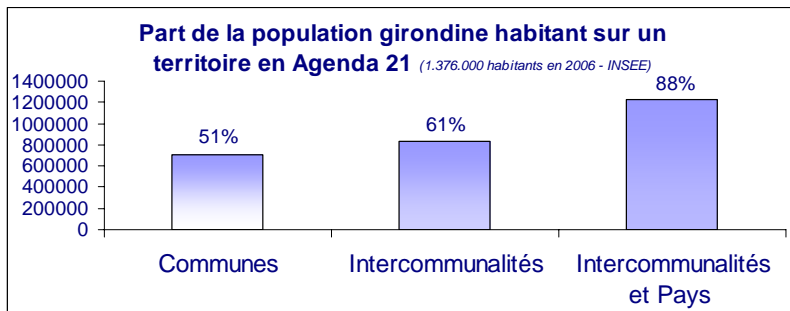
Et en national ? D'après l'observatoire national des Agenda 21 locaux, environ 550 projets durables de territoires ont été lancés. La Gironde rassemble donc près de 10 % des Agendas 21 français.

### 75% des communes sont engagées dans un Agenda local communal ou intercommunal



Six pays sur huit sont dans une démarche d'Agenda 21 local, comme 30 % des intercommunalités à fiscalité propre (communautés de communes, d'agglomération et urbaine), et près de 30 communes, dont une majorité urbaines. Les démarches intercommunales sont donc majoritaires et engagent 75% des communes du département, avec une répartition des démarches urbaines et rurales qui s'équilibrent grâce aux démarches intercommunales portées par les Pays et les communautés de communes. Sur certains territoires, l'Agenda 21 du Pays se déclinent en Agenda 21 communautaires (Pays du Cœur Entre 2 Mers, Pays de la Haute Gironde, Pays des Landes de Gascogne). L'articulation de ces démarches territoriales de développement durable permet non seulement de mutualiser les ressources mais aussi de mieux mobiliser la participation citoyenne dans les projets locaux. Face à un fort intérêt des communes rurales, mais à leur faible capacité de portage, l'un des objectifs forts du nouvel appel à projet est de soutenir les démarches communales et d'avancer collectivement, à l'échelle communautaire, sur certaines thématiques phares, telles que l'écoresponsabilité, la maîtrise des consommations dans les bâtiments publics, la mobilisation des habitants...

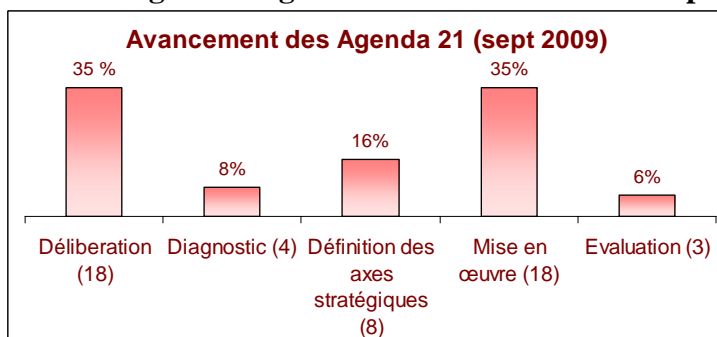
**88% des girondins habitent une collectivité en Agenda 21** (hors démarches départementale et régionale)



En poids démographique, 88% des habitants de la Gironde sont concernés par un Agenda 21 local (en dehors de l'Agenda 21 de la Gironde). C'est plus que la moyenne nationale : deux tiers de la population française vit sur un territoire engagé.

Le département suit la tendance nationale qui montre que, en proportion, les collectivités les plus importantes en nombre d'habitants sont plus engagées : sur les 20 communes les plus peuplées de la Gironde (54% de la population du département), 15 ont délibéré un Agenda 21 local, une seizième s'est engagée dans une charte d'écologie urbaine, deux envisagent de se lancer courant 2009-2010.

#### 41% des Agenda 21 girondins sont en cours ou en phase d'évaluation



Lancée dès 2004, la dynamique des Agenda 21 locaux portent ses fruits puisque près de 21 d'entre eux sont en phase opérationnelle, voire évalués. Autant entrent dans une phase de lancement, faisant suite à une délibération récente ou à un diagnostic engagé. Au regard des 25 Agenda 21 lancés en 2005, ces chiffres montrent aussi que la démarche est exigeante et prend du temps pour aboutir à la mise en œuvre d'un premier programme d'actions.

Des démarches girondines dynamiques mais aussi reconnues, puisqu'en 2006, trois Agenda 21 locaux étaient reconnues par le Ministère de l'écologie et du développement durable, en 2007, la commune de Pessac se voyait également attribuer la reconnaissance, rejointe en 2008 par deux nouveaux territoire, la Communauté de communes de l'Estuaire et le Pays des Landes de Gascogne.

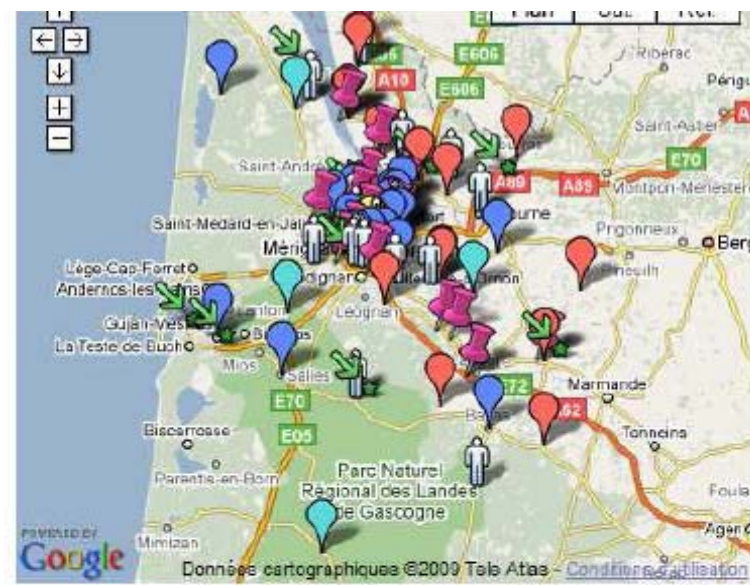
#### Reconnaissance nationale des Agenda 21 locaux en Gironde

2006	Mérignac, Pays Cœur Entre 2 Mers et Conseil Général de la Gironde
2007	Pessac
2008	Communauté de communes de l'Estuaire, Pays des Landes de Gascogne



## Conseil Départemental des Agenda 21 Locaux

### 51 collectivités et les partenaires en réseau



**Légende :**

- Communes
- Communautés de Communes
- Pays
- CG - CR - CUB
- Trophées de l'Agenda 21
- Manifestations responsables
- Agenda 21 scolaire

**Une carte de présentation des Agenda 21 de la Gironde :**

- 51 collectivités ou établissements publics avec noms et contacts des référents,
- 17 Agenda 21 de collèges
- 28 lauréats des trophées Agenda 21 de la gironde : réalisations exemplaires de DD de particuliers, entreprises, établissements scolaires, associations ... et 70 fiches de réalisations exemplaires référencées sur le site Gironde.fr
- 13 manifestations labellisées « manifestations responsables » en Gironde, 180 opérateurs d'évènements formés, un guide pratique des manifestations responsables en Gironde en ligne sur Gironde.fr

**Des formations actions communes co-construites sur :** le projet global de développement durable, les manifestations responsables, la concertation, la santé environnementale...